

Le mot du président

Une nouvelle année scolaire se termine. Pour Arexcpo, c'est aussi une période où les activités ralentissent sauf peut-être pour EMDT qui aura les spectacles à assurer cet été. Toujours est-il que le Conseil d'Administration ne se réunira plus avant septembre.

Vous pourrez constater à la lecture de l'article de Jean-Pierre Lagache en page 3, que ce trimestre a été marqué par la signature de la convention de don d'archives entre Arexcpo et EthnoDoc. Sachant que ce sujet était « sensible », certains membres d'Arexcpo étant réticents à « dépouiller » l'association de ses différentes archives accumulées au fil des années, nous avons longuement réfléchi, consulté, discuté, de la meilleure solution. Quand je dis nous, il s'agit des responsables d'Arexcpo, de son Conseil d'Administration et de différentes personnes concernées, en particulier, de membres de la FAP ayant fait part de leurs craintes. Il en

est ressorti que le don était la meilleure solution.

En effet, et en particulier en ce qui concerne les archives audio (bandes magnétiques), les supports se dégradent inexorablement avec le temps. Certains d'entre eux, heureusement rares, sont si abîmés qu'on risquerait de les perdre à relativement court terme, si rien n'est fait. Il était donc urgent de trouver une solution permettant une meilleure conservation et le transfert sur des supports plus modernes. Arexcpo n'en a pas les moyens humains ni financiers. EthnoDoc par contre les a. La conclusion était logique.

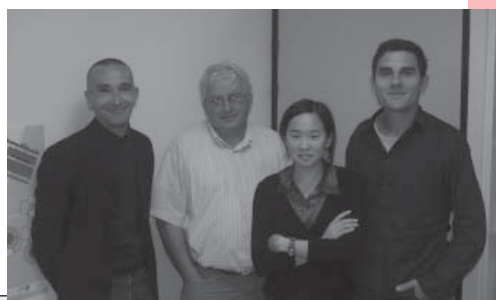
Pour rassurer nos membres, je dirai que nous avons pris le maximum de précautions dans la rédaction de la convention de façon à ce que la propriété intellectuelle reste à Arexcpo et qu'en cas de litige avec EthnoDoc (on ne connaît pas l'avenir), Arexcpo retrouve son bien. Je reste absolument

persuadé que le futur nous montrera que nous avons fait le bon choix, pour le bénéfice des deux associations.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les amis bénévoles qui ont donné de leur temps pour aider à l'aménagement du local de stockage au Perrier. Ce local va remplir toutes les conditions pour une conservation idéale d'archives : isolation thermique, climatisation, etc.

Je termine mon propos en souhaitant à tous soit une bonne saison, soit de bonnes vacances en attendant de vous retrouver à la rentrée.

Philippe Côme



Au centre, T.M. La Doong, étudiante de LINA, stagiaire à EthnoDoc

EthnoDoc employeur

EthnoDoc, centre de documentation du patrimoine culturel immatériel est plus que jamais engagé dans des missions de long terme. Cette notion de service public nécessite des compétences et des savoir-faire, encore renforcés par ses projets de développement. Les bénévoles et les salariés sont très engagés au service du patrimoine afin que tous puissent valoriser ce trésor.

Aujourd'hui, EthnoDoc emploie huit personnes auxquelles il faut associer une poignée de bénévoles qui assure la gestion comptable et le social. Cette belle entreprise comparable à celle d'un artisan n'aurait pu se réaliser sans l'aide des collectivités. Le Conseil Régional des Pays de la Loire, en 2006, a permis de conforter deux postes (B. Friconneau et G. Blin) dans le cadre de son programme Emplois tremplins pour le territoire. La Communauté de Communes Océan Marais de Monts a aidé cette initiative pour l'un des postes. En avril dernier, ce sont deux nouveaux Emplois tremplins pour le territoire dont a pu bénéficier EthnoDoc. Ainsi le poste de direction avec V. Cristofoli et celui de musicologue d'H. Renaut-Fraizier sont consolidés pour cinq années. Le Conseil Général de la Vendée contribue également, par le dispositif Contrat Avenir, à trois emplois. Pour ces trois personnes (L. Farinaud, S. Legris et I. Milhorne), ce sont des aides précieuses qui ont permis leur intégration dans la « grande famille » des archivistes et agents de traitement du patrimoine culturel immatériel. A toute l'équipe de mettre tout en œuvre pour pérenniser ses missions. S'ajoute l'accueil de stagiaires. L'une, C. Dupont, venant de Maison Familiale et Rurale pour 15 jours, deux autres, M. Leclercq, de l'IUT de la Courtaisière à La Roche sur Yon, Option métiers du livre, et T. M. La Duong, du LINA web-sémantique, Université de Nantes, pour 2 mois, permettent une immersion complète dans la vie de l'entreprise et sont aussi une aide importante. Cela se poursuivra avec le développement des bases de données qui seront, pour l'année universitaire 2008-2009, sujet d'études pour les étudiants du Centre International des Langues de l'Université de Nantes, sous la conduite de Francky Trichet, Maître de conférence. D'autres projets s'établissent avec l'IUT de la Roche-sur-Yon... d'autres naissent...

Jean-Pierre Bertrand, président, et Vincent Cristofoli, directeur d'EthnoDoc

NOS PARTENAIRES : L'Association pour la transmission des traditions orales, l'ATTO, à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

La genèse

D'un souhait commun émis par Jean-Pierre Bertrand, représentant le Collectif Traditions Orales, et Ghislaine Clavier, représentant la municipalité de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, est née l'idée d'organiser dans cette commune un temps fort autour des Traditions Orales. La première édition de la manifestation a été fixée début octobre 2002 et baptisée « *La Prée aux Sonneurs, festival des Traditions Orales* ». Bientôt la commune de Saint-Lumine-de-Coutais s'associe sur la base d'une tradition vivace, le cérémonial du Cheval Mallet. Au programme : exposition d'instruments, veillée de chants autour du conte, stages de danses, chants et instruments, bal traditionnel, balade chantée et cérémonial du Cheval Mallet. La première édition est un succès, et il est décidé de renouveler l'opération les années suivantes. Parallèlement, la municipalité souhaite sensibiliser la population aux musiques traditionnelles en organisant des stages de chants et des ateliers de danses. Petit à petit, un petit noyau de personnes intéressées envisage de fonder une association locale qui pourrait coordonner toutes les actions.

L'association

Elle est constituée en juillet 2005, avec 5 membres, sous le nom d'Association pour la Transmission des Traditions Orales, l'ATTO. Son objet : sensibiliser les amateurs aux traditions orales, participer à leur valorisation, en favoriser la transmission. Aujourd'hui elle compte quatorze membres et gère diverses activités, favorisant des approches



Lors d'une balade chantée organisée par l'ATTO, avec le concours de Sant-Yann, à St-Philbert-de-Grand-Lieu

différentes des traditions orales :

- ateliers chant toutes les 3 semaines, afin de constituer un répertoire varié. En appui, trois personnes reçoivent une formation au Conservatoire d'Arexcpo.
- stage de chant en février pour une sensibilisation aux techniques du chant traditionnel
- cours d'accordéon diatonique tous les 15 jours
- 2 ou 3 ateliers danses dans l'année, avec Sant-Yann
- Organisation de la Prée aux Sonneurs en partenariat avec les communes de Saint-Philbert et Saint-Lumine (même formule avec quelques ajustements : redéfinition annuelle du thème de la veillée, accueil d'un concert de musiques d'ailleurs)
- Participation à diverses animations, fête de la musique, journées du patrimoine, afin de faire connaître ses objectifs
- Formation à la collecte, à l'indexation, à la documentation...

Les projets

- l'association met en place actuellement la septième édition de la Prée aux Sonneurs qui se déroulera les 3, 4 et 5 octobre 2008. Le thème de la veillée est celui des chansons équivoques. Une exposition de photos et documents marquera le 165ème anniversaire de l'Harmonie Saint-Michel
- la dixième édition en 2011, de la Prée aux Sonneurs méritera un traitement de faveur, selon les moyens financiers, humains, les partenariats...
- l'animation et l'enrichissement de la base de données dans le cadre de la convention signée entre EthnoDoc-Arexcpo, la municipalité de Saint-Philbert et l'ATTO pour la mise à disposition et la consultation de cette base au cybercentre.

En conclusion

L'ATTO est constituée de bénévoles forts de leur motivation et du soutien des membres de diverses sections d'Arexcpo et de Sant-Yann qui participent à ses actions de diverses manières. Elle est reconnue par les collectivités qui lui font confiance : le Conseil Général de Loire-Atlantique, les communes de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et de Saint-Lumine-de-Coutais.



Ghislaine Clavier,
Présidente de l'ATTO

Convention de don d'Arexcpo à EthnoDoc

Une demande de création de deux Emplois-tremplins par EthnoDoc auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire, a soulevé le problème d'avoir à établir six ans de budgets prévisionnels, assurant de pérenniser ces emplois, afin de bénéficier de subventions publiques pour ces dits emplois. Les recettes propres d'EthnoDoc doivent représenter au moins 50% du budget. La part de fonds propres est l'une des bases de calcul de l'aide publique. Comment justifier une production, que ces emplois généreront une valeur patrimoniale, présenter dans le budget EthnoDoc une valeur déjà acquise ou à venir ?

Après consultation de la D.L.A de La Roche-sur-Yon et de Mme Devineau, experte-comptable, la concordance de leurs discours nous a montré la meilleure solution qui est de valoriser le patrimoine actuel d'Arexcpo sous forme de don.

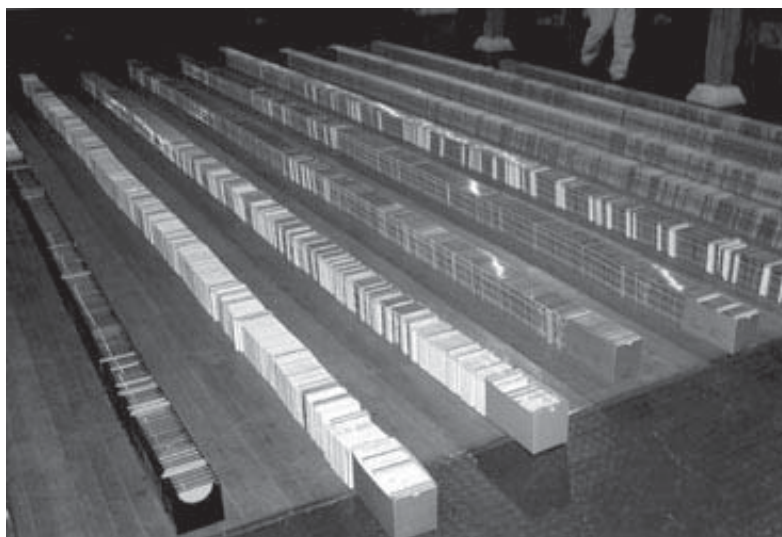
Les archives comprennent deux parties. Depuis 1973 Arexcpo a collecté 5 013 supports sonores, 43 401 photos (iconographie fixe) qui représentent 8 288 cd-r (valeur d'achat du support seul 3 232,32 €). S'y ajoutent 219 films, valeur des supports 876 €, 1 035 ouvrages imprimés, représentant un achat global de 24 966,67 € et 351 ouvrages donnés à Arexcpo estimés à 702 €. Ces chiffres représentent l'état des collections d'Arexcpo au 1er décembre 2007, pour une valeur totale de 29 777 €. En novembre 2007, le conseil d'administration d'Arexcpo a approuvé le principe d'une convention de don pour la première partie du patrimoine archivistique, il y est notamment stipulé la restitution totale des deux parties du patrimoine à Arexcpo en cas de disparition éventuelle d'EthnoDoc. Quelques membres de la FAP proposent en lieu et place d'un don, fut-il régi par une convention « béton », un bail d'utilisation entre Arexcpo et EthnoDoc.

Rendez-vous est pris à la Chambre des Notaires de Nantes. Après lecture des propositions, don, bail, dépôt, le notaire et l'expert-comptable, conviennent que la solution idoine est le don, en prévoyant toutes les clauses envisageables.

Sachant que le don ne porte que sur les archives antérieures à 2006, il est nécessaire que la conservation, la gestion et les mises à jour soient effectuées par le nouveau propriétaire, afin de garantir la valeur de ce patrimoine.

Il est précisé par Jean-Pierre Bertrand, « que le don ne concerne que les supports physiques, étant donné la précarité des dits supports, cela ne représente aucune valeur marchande », « que les copies ont déjà été réalisées par EthnoDoc, sur des supports spéciaux, dont l'achat a été assuré sur des ressources obtenues par EthnoDoc ».

Deux valeurs sont réellement à prendre en compte dans ce dossier : la Propriété Intellectuelle, qui recouvre la production,



En 2005, inventaire des collection sonores stockées à la ferme du Vasais

qui est inaliénable, est conservée par Arexcpo, et la valeur des apports informatifs, propriété de celui qui a apporté l'information, en l'occurrence une copropriété partagée entre les salariés d'EthnoDoc à titre personnel et à EthnoDoc en tant que financier. Il est important de préciser, qu'une solution de mise à disposition des supports originaux peut être consentie à EthnoDoc par Arexcpo, à des fins de copies. A charge à cette dernière d'assurer la conservation des originaux, EthnoDoc limitant sa mission de la copie jusqu'à la valorisation des sources, alors que le don des supports physiques, relèguerait l'ensemble des charges à EthnoDoc. Le texte de la Convention précise les obligations et droits des deux parties. A ce sujet le texte de « convention pour un don » est à votre disposition sur simple demande, auprès du secrétariat Arexcpo-EthnoDoc au Perrier.

Le huitième et dernier article de ce texte, « Dénonciation de la Convention-Contestations et Litiges », qui vous est reproduit ici, in extenso, est celui ciselé, après les discussions susmentionnées.

« En cas de non respect de ses obligations par l'une des parties, l'autre est en droit de résilier la présente convention, à l'expiration d'un délai de préavis de deux mois. Les archives détenues par Arexcpo sont inaliénables. En cas de changement de politique d'EthnoDoc, de rupture de convention ou de cessation de relations entre les deux associations, les archives redeviendront propriété des donateurs ou des déposants. »

La convention de don a été signée le premier avril 2008, lors du conseil d'administration d'Arexcpo, à la ferme du Vasais, entre Monsieur Philippe Côme, Président d'Arexcpo et Monsieur Jean-Pierre Bertrand, Président d'EthnoDoc.

Jean-Pierre Lagache, secrétaire d'Arexcpo

Suivre au jour le jour ce qui se passe à Arexcpo, c'est possible en allant sur www.arexcpo.org, puis [programme](#), puis sur [occupation de la ferme du Vasais](#).

Avec ce vecteur d'informations, on n'a plus d'excuse. Retenir une date ? même cir-cuit.

**Bulletin d'information
conçu par Arexcpo en
Vendée, réalisé par
EthnoDoc et adressé
gratuitement à leurs
adhérents**



Actualité... en bref

Les feux de la Saint Jean et la fête de la Musique se tiendront le 21 juin.

L'EMDT (Ensemble de musique et danse traditionnelles) présentera un spectacle à la Ferme du Vasais les 9 et 23 juillet 2008, ainsi que les 6 et 13 août, à 21 h.

La Section des Gars d'la Coûte présentera le DIABLE RESTAURÉ, spectacles, concours et bar... le dimanche 7 septembre à 12 h sur le parking de la Parée du Jonc.

Le conservatoire annonce une reprise des cours. Roger Rambaud transmettra de plus amples informations d'ici la mi-août.

Portrait d'un bénévole Evelyne Rambaud

Ça me semble tellement évident !



Evelyne Rambaud se souvient que, très jeune, elle aimait se trouver au pied des podiums pour admirer les spectacles et les récitals de chansons. En même temps, elle savait qu'elle aussi danserait et chanterait pour le public. Cela fait un peu plus de vingt ans que la rencontre s'est faite avec Arexcpo. Evelyne (comme Roger, son mari, lui aussi particulièrement investi, depuis, dans l'association) prit connaissance de la cassette consacrée au répertoire de Noirmoutier.

Puis, ce fut la fête du port. Evelyne et Roger étaient enseignants et y participaient. Une assemblée générale d'Arexcpo plus loin et c'était parti : danse, chant, prolongation des répétitions, Evelyne et Roger firent très vite partie du groupe. Parallèlement à la danse et

aux costumes, Evelyne porte un grand intérêt à la chanson. Excellente chanteuse, elle est encore plus attachée au fond qu'à la forme. Certes, elle reconnaît que les techniques vocales sont de première importance pour exprimer ce répertoire et elle s'en est largement imprégnée. Mais le fond, c'est-à-dire les paroles et le contexte, évoque, pour elle, toute la signification de la démarche de collectage et de restitution. « *Lorsque vous chantez, vous observez combien le public est attentif et suit les paroles. C'est ça qu'il faut respecter* ».

Institutrice, Evelyne est très sensible à la transmission. En permanence à l'écoute des autres, elle sait expliquer et entraîner. « *C'est curieux, j'ai toujours eu l'impression qu'il fallait absolument que je fasse cette démarche vis-à-vis de la chanson traditionnelle et de tout ce qui va avec. Un peu comme une évidence* ». Beaucoup de chanteuses et de chanteurs la citent en référence, mais ce qui lui fait plaisir, c'est de constater que des jeunes « *et les petits* » ont pris le relais. Aujourd'hui, parce que sa vie familiale (elle est une heureuse grand-mère) ne lui en laisse pas toujours le loisir, elle n'occupe pas beaucoup de « *fonctions officielles* » (même si elle est trésorière de l'EMDT). « *Mais je fais beaucoup de petites choses* » précise-t-elle malicieusement, ajoutant : « *Il n'y a pas que les gens qui sont sur la scène et derrière les micros ! Toutes ces petites mains sans lesquelles rien ne se ferait correctement méritent tellement d'être reconnues* ».

J.-M. Luquet

...et le « coup de cœur » d'Arexcpo, par Jean-Pierre Bertrand

Mais aussi "coup de jeune" avec les trois titres de Takadansé. Pour ce nouveau groupe local, donc nouveau CD local, c'est, pour une première, une sacrée réussite. Ces jeunes de moins de vingt ans bouillonnent de vie et ça se ressent dans cette autoproduction. Ils ont su se démarquer avec bonheur du courant habituel du folk ou du trad. C'est une belle démonstration qu'avec du vieux on peut faire du neuf, c'est bien dans la logique des musiques actuelles, c'est bien dans la logique des sonneurs qui les ont précédés. Il faut se procurer cette édition parce que vous vous faites un beau cadeau mais c'est aussi le moyen de les encourager dans cette voie et, pourquoi pas, pour un album avec plein de titres. Bravo à eux.